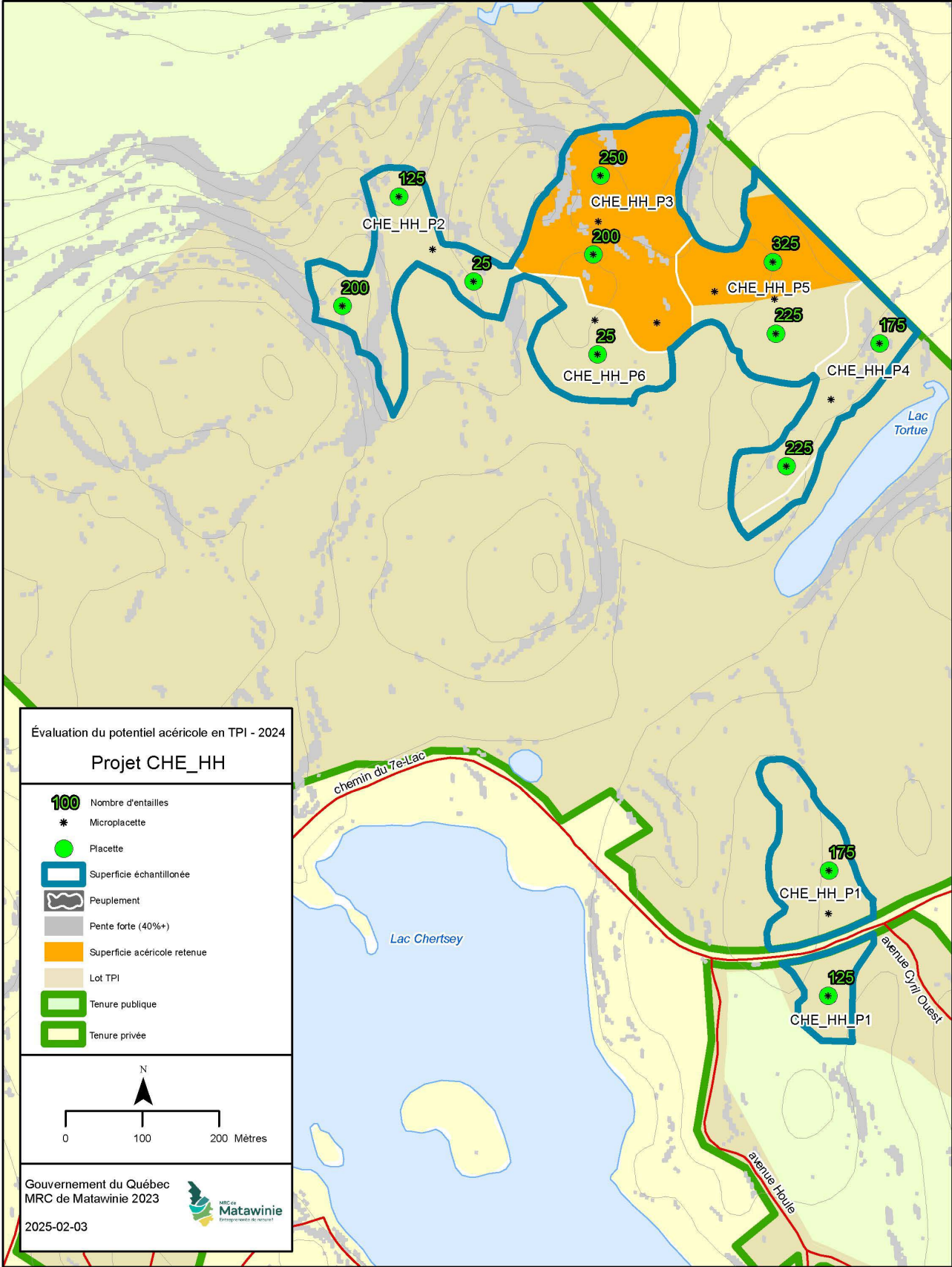




Nom de projet : CHE_HH
Municipalité : Chertsey
Voie publique la plus près : chemin du 7^e Lac

Numéro de lot(s) : 5 109 091, 5 109 092, 5 109 093
Vocation MRC¹ : Paysage acéricole
Lot enclavé² : non

Description générale

La superficie échantillonnée³ se répartit sur deux sections s’étendant sur des altitudes variant peu, autour de 310m. La topographie est plutôt irrégulière dans la section nord avec des pentes dans toutes les directions, dont quelques-unes sont fortes. La topographie est régulière dans la section sud. Seuls des ruisseaux intermittents ont été répertoriés dans la superficie échantillonnée. Un lac et un milieu humide séparent les sections du nord et du sud. Ces milieux peuvent interférer sur la localisation d’éventuelles infrastructures, conformément à la réglementation applicable. Un vieux chemin forestier donne accès à la section nord, alors que la section sud se trouve directement en bordure d’une route.

D’après nos données, la superficie acéricole retenue serait formée d’une seule section exploitable. Le point le plus bas permettant de collecter un maximum de sève par gravité se trouve au nord-ouest du lac Tortue (environ 900m du chemin du 7^e lac).

La santé des érables a été évaluée par le pourcentage de dépérissement en cime. La santé des érables est généralement bonne, sauf dans les peuplements 1, 2, 3 et 5 où un déclin léger est plus fréquent. La superficie échantillonnée semble majoritairement vierge de coupes forestières, et comprend une superbe érablière pure. Les deux sections ont été affectées par du chablis partiel en 2022. Nous constatons une présence significative en espèces considérées comme compétitrices de l’érable dans presque tous les peuplements.

La superficie acéricole retenue présente un assez bon équilibre des **classes de diamètre** des tiges d’érable, à savoir les tiges de relève (10-22cm) représentent environ le tiers des érables, mais il n’y a aucune grosse tige (60cm+). La courbe indique une structure irrégulière. La **composition forestière**, avec 73 % d’érables, 15 % d’essences compagnes et 13 % d’essences indésirables, est adéquate. Le hêtre à grandes feuilles est absent de la surface terrière. Malgré tout, il y a un problème important au niveau de la **régénération** en érable⁵ au stade gaulis⁶.

Plusieurs peuplements rencontrent presque les seuils minimaux pour l’émission d’un permis d’exploitation acéricole sur les terres du domaine de l’État. Un inventaire dirigé à ces endroits pourrait permettre d’identifier d’autres superficies acéricoles à retenir.

RESULTATS DE LA SUPERFICIE ACÉRICOLE RETENUE ³	
Superficie (hectare)	6,72
Surface terrière moyenne par hectare (m²)	32,27
Surface terrière moyenne d’érable par hectare (m²)	23,39
Pourcentage de la ST en érable (%)	73 %
Nombre de tiges commerciales par hectare (DHP 10cm et +)	641
Nombre de tiges commerciales d’érable par hectare (DHP 10cm et +)	433
Moyenne d’entailles par hectare	258
Capacité d’entailage immédiate théorique	1 733
Potentiel acéricole	TRÈS BON

¹ Pour plus d’informations, consulter le Plan d’aménagement intégré du territoire public intramunicipal au <https://mrcmatawinie.org/terres-publiques-intramunicipales>

² Un lot est enclavé lorsqu’il n’a aucune issue sur la voie publique ou lorsque l’issue est insuffisante, difficile ou impraticable (article 997 C.c.Q.).

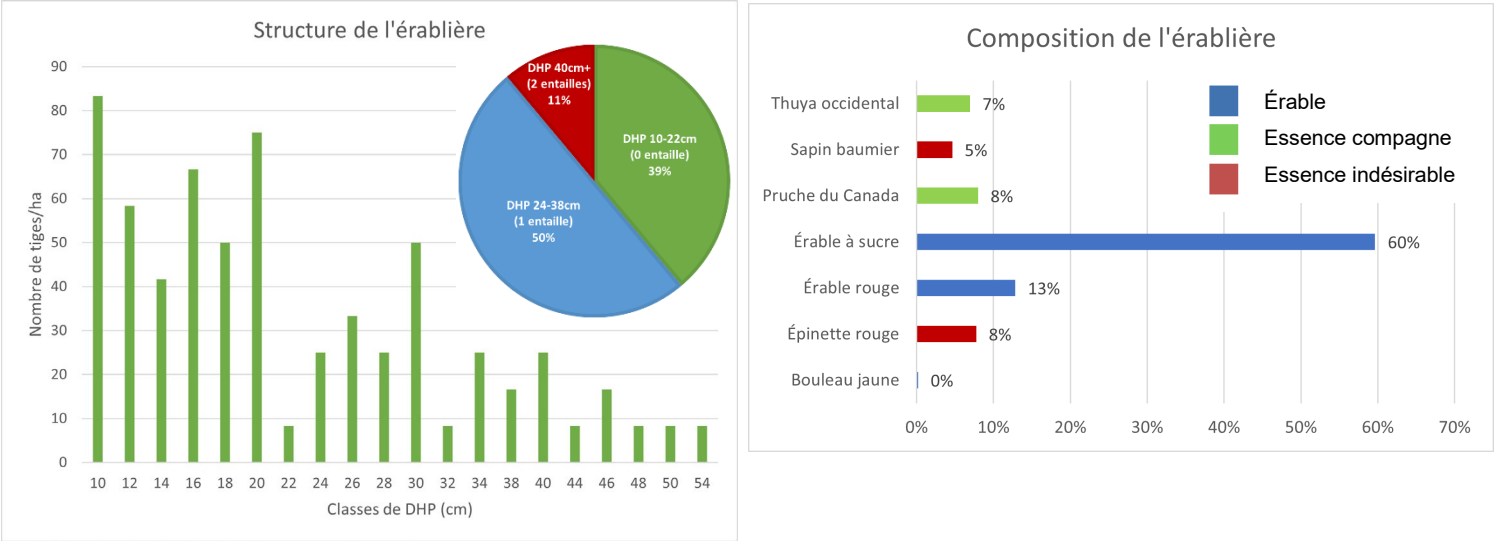
³ La superficie échantillonnée correspond à l’ensemble des peuplements inventoriés. La superficie acéricole retenue correspond à la superficie totale de la ou des section(s) rencontrant actuellement les seuils minimaux pour l’émission d’un permis d’exploitation acéricole sur les terres du domaine de l’État. Ne tiens pas compte des possibles contraintes opérationnelles ou techniques.

⁴ Déf. : Se dit d’un peuplement ou d’une forêt dont les arbres appartiennent à plus d’une classe d’âge. Généralement les arbres appartiennent à au moins trois classes d’âge. <https://scf.nrcan.gc.ca/termes/vue/1236>

⁵ L’évaluation de la qualité de la régénération en érable est basée sur le guide *L’État de santé des érablières – démarche diagnostique*, Centre ACER, 2012, 61 p.

⁶ Déf. : Arbre immature plus grand qu’un semis, mais plus petit qu’une perche, dont la tige est encore relativement flexible (DHP 1,1 à 9,0 cm). <https://cfs.nrcan.gc.ca/termes/vue/996>

Composition et structure de la superficie retenue



Résultats de la superficie échantillonnée

Plan de sondage

NO PEUPEMENT	SUPERFICIE (HA)	PLACETTES-ECHANTILLONS		MICRO-PLACETTES
		NB	NO	
CHE_HH_P1	3,01	2	010, 011	3
CHE_HH_P2	2,93	3	000, 004, 006	4
CHE_HH_P3	4,71	2	001, 002	4
CHE_HH_P4	2,23	2	005, 008	3
CHE_HH_P5	3,75	2	007,009	4
CHE_HH_P6	1,82	1	003	2
Totaux	18,45	12		20

Résultats par peuplement

NO PEUPL	SURFACE TERRIERE/HA		PROP. DE LA ST/HA (%)		NB TIGES ER/HA	DHP MOY. ÉRABLE	NB POTENTIEL D'ENTAILLES/ HA (MOYENNE)	NB POTENTIEL D'ENTAILLES (TOTAL)	POTENTIEL ACERICOLE
	TOTALE	ÉRABLE	ÉRABLE	HEG					
CHE_HH_P1	26,44	13,15	50	0	263	23,6	150	451	moyen
CHE_HH_P2	27,88	11,78	42	0	258	22,7	117	342	faible
CHE_HH_P3	28,73	23,11	80	0	475	22,8	225	1060	bon
CHE_HH_P4	31,16	17,36	56	0	263	27,3	200	446	bon
CHE_HH_P5	37,68	20,54	55	0	263	30,0	275	1031	très bon
CHE_HH_P6	23,01	8,68	38	0	325	18,0	25	46	faible

État de la régénération (gaules⁶ seulement)

NO PEUPL	COEFFICIENT DE DISTRIBUTION ER	COEFFICIENT DE DISTRIBUTION HEG	COEFFICIENT DE POSITION DOMINANTE ER ⁷	STATUT REGENERATION D'ÉRABLE ⁵
CHE_HH_P1	67	0	67	Menace au maintien
CHE_HH_P2	25	0	25	Problème important
CHE_HH_P3	50	25	50	Menace au maintien
CHE_HH_P4	0	0	0	Problème important
CHE_HH_P5	25	0	25	Problème important
CHE_HH_P6	50	0	50	Problème important

Hypothèse d'évolution du potentiel acéricole⁸

NO PEUPEMENT	SUPERFICIE (HA)	10 ANS		20 ANS		30 ANS	
		Entaille potentiel/HA	Entailles	Entaille potentiel/HA	Entailles	Entaille potentiel/HA	Entailles
CHE_HH_P1	3,01	163	489	188	564	200	602
CHE_HH_P2	2,93	133	391	158	464	217	635
CHE_HH_P3	4,71	225	1060	288	1355	400	1885
CHE_HH_P4	2,23	213	474	225	502	275	613
CHE_HH_P5	3,75	275	1031	300	1125	338	1265
CHE_HH_P6	1,82	75	137	175	319	250	455
Totaux	18,45	3 581 ent.		4 327 ent.		5 455 ent.	

⁷L'érable est considéré en position dominante si la plus haute gaule située dans la micro-placette est un érable à sucre ou un érable rouge.

⁸ Basé sur le nombre de tiges d'érable/ha de calibre 16, 18, 20 et 22cm présentes dans la superficie échantillonnée et sur un accroissement diamétral annuel moyen de 2,49mm (Centre ACER, 2008). Le calcul exclut les tiges qui passeraient d'une à deux entailles par tige (DHP 40cm+) et ne tient pas compte de la mortalité et des autres facteurs qui influencent la productivité d'une érab